

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu du conseil municipal du 23 avril 2026

En ce jeudi 23 avril 2026 à 20h00, le conseil municipal de CHANDOLAS se réunit dans la salle du conseil de la commune.

Présents : AYGLON Sylvie, BALMES Eric, DAYRE Michel, DELEUZE-DALZON Chloé, DUCROS Loïc, FORGET André, REYNAUD Cédric, THIBON Jean-François, THIBON Valérie, VERDIER Martine.

Absents : BAZIN Hélène donne pouvoir à BALMES Eric,
BLOT Olivier donne pouvoir à AYGLON Sylvie,
ROSSELIN Valérie donne pouvoir à FORGET André,
SAUT Jennyfer donne pouvoir à THIBON Jean-François.

Absent excusé : MAGNIN Julien

Désignation d'un secrétaire de séance : M. DUCROS Loïc

Présentation par le maire du compte rendu du précédent conseil municipal (conseil du 20 mars 2026).

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

1. Actualité des syndicats

Présentation des informations récentes relatives aux syndicats intercommunaux auxquels la commune adhère : activités, décisions prises, projets en cours et impacts éventuels pour la commune.

Compte-rendu par les délégués communautaire du dernier Conseil Communautaire et des élections à la Communauté de Communes du pays Beaume Drobie

2. Finance : Compte de gestion 2025

Délibération : approbation du compte de gestion établi par le comptable public, retraçant l'ensemble des opérations budgétaires de l'exercice 2025, en concordance avec les écritures de la commune.

Délibération n° 260423-01 :

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

3. Finance : Compte administratif 2025

Délibération : approbation du CA 2025 présenté au conseil municipal.

Le compte administratif est un document qui rend compte de l'exécution du budget communal pour l'année 2025, en dépenses et en recettes.

Le maire ne prend pas part au vote et sort de la salle du conseil.

Michel DAYRE présente le compte administratif et soumet la délibération au vote.

Délibération n° 260423-02 :

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

4. Finance : Affectation des résultats 2025

Délibération : décision concernant l'affectation du résultat de l'exercice 2025, notamment la répartition entre fonctionnement et investissement.

Délibération n° 260423-02 :

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

5. Finance : Fiscalité 2026

Délibération : détermination des taux d'imposition pour l'année 2026, en tenant compte des orientations budgétaires et des besoins de financement de la commune.

M. le maire propose de ne pas augmenter les taux pour l'année 2026.

Délibération n° 260423-03 :

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

6. Finance : Budget primitif 2026

Délibération : présentation et vote du budget primitif 2026, qui fixe les prévisions de recettes et de dépenses pour l'année à venir (fonctionnement et investissement).

Délibération n° 260423-04 :

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

7. Droit à la formation des élus

Délibération : rappel et organisation du droit à la formation des élus municipaux, afin de leur permettre d'exercer au mieux leurs fonctions.

Délibération n° 260423-05 :

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

8. Aide aux associations (subventions 2026)

Délibération : examen des demandes de subventions des associations locales et répartition des aides financières pour l'année 2026.

André FORGET présente le tableau des demandes de subvention, étudié lors de la commission association du 13 avril 2026. L'assemblée délibère sur les aides sollicitées et les montants attribués.

Délibération n° 260423-06 :

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

9. Événements culturels (mise à disposition salle du Verdal, prêt de matériel)

Information du conseil municipal concernant des événements organisés par des associations du territoire et sollicitant notre aide logistique : La Beaume en Musique pour le festival (prêt de tables et bancs), et Echappées Vocales pour les programmations futures (salle du Verdal).

10. Protection sociale complémentaire des agents

Délibération : Choix de la commune concernant les obligations en matière de protection sociale complémentaire pour les agents (santé et prévoyance).

Pour donner suite à la consultation du comité social territorial (CST) qui a émit un avis favorable, l'assemblée délibère pour la participation financière aux titres de la prévoyance (10,00 € brut / agent) & de la santé (20,00 € brut / agent).

- Délibération pour participation financière au titre de la prévoyance (10,00 € brut / agent)

Délibération n° 260423-07 :

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

- Délibération pour participation financière au titre de la santé (20,00 € brut / agent)

Délibération n° 260423-08 :

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

11. Création d'un emploi permanent de secrétaire de mairie à temps non complet

Délibération : proposition de création d'un poste adapté aux besoins administratifs de la commune, avec définition du temps de travail et des missions.

Ce poste est créé pour pérenniser l'organisation du travail des secrétaires adoptée depuis janvier 2026.

Délibération n° 260423-09 :

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

12. Nomination de Référents Santé & Environnement, Ambroisie, Moustique tigre, ...

Désignation d'élus ou de personnes référentes chargées de suivre et relayer les actions liées à la santé publique et à l'environnement.

- Référent Santé & Environnement : **BAZIN Hélène**

13. Nomination d'un Référent Défense

Nomination d'un élu référent pour les questions liées à la défense et aux relations avec les autorités militaires.

- Référent Santé & Environnement : **BALMES Eric**

14. Mise à jour du règlement de la Salle Polyvalente du Verdal

Délibération : révision du règlement d'utilisation de la salle polyvalente à la suite des discussions lors d'un précédent conseil municipal : dispense de caution en cas d'utilisation par des associations communales ou des associations invitées pour l'organisation d'événements sur son territoire par la commune de Chandolas.

Délibération n° 260423-10 :

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

15. Conditions d'utilisation de la Salle des Associations du Verdal (association Trait d'Union)

Présentation des doléances de l'association Trait d'Union suite aux travaux effectués et à la mise à disposition d'une salle au Verdal, étude d'éventuelles solutions alternatives (aide à la recherche et aménagement d'un local plus adapté au besoin exprimé).

Une réponse écrite sera adressée à l'association Trait d'Union.

16. Adhésion Association des Communes forestières de l'Ardèche

Délibération : examen de l'opportunité d'adhérer à cette association et des bénéfices attendus pour la gestion forestière communale.

Délibération n° 260423-11 :

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

17. Information SYMPAM (rapport d'activité 2024)

Le rapport d'activité du SYMPAM pour l'année 2024 et des actions menées est présenté à l'assemblée.

18. Questions diverses

Association du marché : demande de l'association du marché d'organiser le marché estival à la ferme des bois. Réponse négative de la mairie qui n'est pas favorable à l'organisation du marché estival à la ferme des bois dans les conditions actuelles.

Mai des élus : le conseil fixe la date du 05/06/2026 pour cette tradition populaire qui sera accompagné d'une cérémonie de présentation des élus.

19. Actualité des commissions :

Retour sur les travaux des différentes commissions municipales :
Voirie-Réseaux-Urbanisme, Patrimoine-Entretien-Ordures Ménagères, Agriculture-Ferme Communale, Affaires sociales, Affaires scolaires, Communication, Associations-Culture-Jeunesse-Sport, Finance et Ressources Humaines.

Séance levée à 00h30 le 24/04/2026